

Lieu : CEVIF – 14 rue Vavasseur – 97400 St Denis

L'ordre du jour étant :

- Révocation de la trésorière
- Présentation des événements 2019
- Perspectives 2020
- Approbation des comptes 2019
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du bureau

**Etaient présentes :**

Chaheda RIVIERE Présidente EFOIR

Lisette CHECKOURI Vice-présidente NORD

Cathy LAURENS Vice-présidente SUD

Mirianne DUMON Secrétaire adjointe

Marie-Madeleine MONNOT Secrétaire et Secrétaire de séance pour le compte rendu

Et 12 autres personnes présentes, (feuille de présence, ci-joint)

Une dizaine de procurations sont déposées sur le bureau.

**Début de la séance** prévue à : 12h00

Karine INFANTE candidate à la Présidence, se présente avec un huissier de justice,

**Maitre Alexandre GRAFF de Saint Paul afin d'enregistrer la séance**

et ceci à la surprise de l'assemblée.

Ce début de séance a été perturbé par l'arrivée de Géraldine CHAMBERT exclue par lettre recommandée adressée le jeudi 18 juin 2020 (annexe 4) faisant suite à un entretien du 12 juin 2020 selon la procédure d'exclusion prévue selon l'art.8 des statuts.

Cette exclusion faisant perdre la qualité de membre et de facto, son poste de trésorière, qui en l'espèce était renouvelé à ladite AGO ; elle n'avait donc évidemment plus à revenir pour voter ou participer à quelque AG que ce soit.

Karine INFANTE l'invite pourtant à rentrer dans la salle de réunion, tandis qu'il y a débat sur « elle ne devrait pas être là » «elle pourrait assister les 10 premières minutes pour le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour » « or 18 places ont été prévues selon la feuille de présence »

Elle clame qu'elle ne reçoit plus de mail depuis mars 2019 , propos enregistrés par l'huissier présent.

Une femme non-adhérente, se présente pour prendre connaissance de l'association, elle n'est pas inscrite sur la feuille de présence.

(Il s'avère qu'elle accompagnait Géraldine Chambert).

La Présidente voulait annuler la séance, tandis que des adhérentes présentes souhaitaient poursuivre.

On arrive à une situation bloquante, on a un ordre du jour à respecter et on perd du temps à savoir qui doit être là, qui ne doit pas être là.

Karine INFANTE argumente que certaines adhérentes n'ont pas reçu de mail de convocation.

Marie-Madeleine MONNOT s'empresse de dire à l'huissier qui enregistre que ladite AG a été annoncée par mail, par une communication facebook , et par une newsletter, avec le doodle pour s'inscrire à l'AG avec une date butoir du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au soir. Ceci concerne les adhérentes 2019-2020 et non toute la population.

Géraldine CHAMBERT affirme qu'elle a effectivement fait l'objet d'une procédure d'exclusion mais qu'elle n'a reçu à ce jour aucune lettre. (Rapport de la poste de ladite LR) Annexe N°5

L'huissier reformule les propos de Géraldine, vous pensez que l'AG n'est pas valablement convoquée, et la secrétaire dit le contraire.

Elle sort un document pour dire qu'elle est allée à la préfecture et que les membres du bureau ne sont pas les bons !

(Chaque année, les membres du bureau sont renouvelés en AG et publiés sur le site EFOIR donc portés à la connaissance de tous)

Finalement après divers palabres et volontés des adhérentes d'avancer sur l'ordre du jour, Géraldine CHAMBERT quitte la salle.

On précise que deux « doodle » ont été mis en place, un pour la 1<sup>ère</sup> date et comme il y a eu report de date, il y a un second doodle, puisque les personnes pouvant venir à la 1<sup>ère</sup> date ne sont peut être pas libres pour la nouvelle date.

Non il n'ya pas eu de 3<sup>ème</sup> doodle, il s'agissait d'un rappel pour les retardataires.

Karine Infante est interpellée par plusieurs membres sur le droit à l'image, car elle commence à filmer la séance.

La séance débute donc à 12 h 35

La Présidente débute la séance en abordant le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour :

« L'exclusion de Géraldine CHAMBERT

Exclue par rapport à un comportement

C'est une association de petite taille, donc quand on est pas content de quelque chose, on se parle, et on utilise pas les réseaux sociaux pour déverser sa haine et des mensonges. »

La présidente rappelle que cela fait 14 ans qu'elle est adhérente et nous avons toujours géré en toute bienveillance, c'est la 1<sup>ere</sup> fois que nous faisons une procédure d'exclusion, laquelle s'est déroulée dans les règles, la lettre recommandée a été envoyée depuis plus de 15 jours.

Géraldine CHAMBERT a envoyé des lettres à bons nombres de destinataires, elle a dépassé toutes les limites de tout ce qui était possible de voir et d'entendre.

Les adhérentes comme les membres du bureau sont dans cette association pour le plaisir et n'ont pas à subir ce genre d'assauts.

La parole est donnée à Mirianne DUMON,

- 1- Sur la légitimité de Chahéda RIVIERE a être Présidente, il s'agit de mandats de 3 ans, en 2017, il n'y avait personne pour prendre la place, elle a été réélue à l'unanimité par l'assemblée générale.
- 2- Il a été dit qu'on avait menti par rapport au contrôle fiscal, on a reçu un mail qui prouve le contraire, (ANNEXES 2-3-4) qui portait sur les années depuis 2018. Malgré le confinement, Chahéda a bien envoyé les documents demandés.
- 3- Fin février, on a reçu des mails, dénigrant certains membres du bureau et certains sponsors du prix Julie Mas, (H1) et réponse de Géraldine CHAMBERT (H4) précisant « qu'elle ne partirait pas sans se faire plaisir à sa manière, et ce qui la fait « *kiffé c'est la tauromachie, je jouis devant la mise à mort* »
- 4- Le PJM cela fait 3 – 4 ans qu'elle est membre du jury , le règlement ne lui a jamais posé de problème sauf cette année ; où elle estimait que le report de 8 à 15 jours invalidait le prix

La secrétaire précise que le report visait à permettre à celles qui avaient rendu leur dossier à temps soit au 31 janvier de compléter les pièces jointes ; une signature, un cv ou autre.

Pour le garage solidaire, la date de remise de dossier était bien le 31 janvier à 17 h 16.

Pour nous, vous êtes bien les gagnantes du PJM 2020

Elle a donc voulu jeter un discrédit sur un concours (créé par l'association) et qui, à la base, est un tremplin pour un maximum de participantes.

Le jour des auditions, un vote a été soumis au jury qui a accepté à l'unanimité sauf 1, l'acceptation de tous les dossiers prévus et présentés ce jour-là.

- 5- Tous ces mensonges ont été multipliés sur les réseaux sociaux, envoyés par mail, donc « nous on sait, vous vous savez » mais les autres que pensent il ? donc c'est par rapport à ce comportement là, contraire à la charte que le bureau a décidé de lancer la procédure d'exclusion.

Mirianne DUMON précise qu'elle a porté plainte pour diffamation, et ça ne fait pas plaisir !

Elle va jusqu'à atteindre la vie privée des membres, ce qui est inadmissible.

Ce n'est pas un règlement de compte, ce sont des explications et un droit de réponse. (Annexe 1)

Lisette prend la parole : quand nous avons convoqué Géraldine, on lui a dit , c'est normal que tu demandes des choses , on ne va pas te le reprocher, mais il y a une manière de le faire et de respecter les personnes.

Kty intervient, ce qui se passe dans EFOIR ne correspond absolument pas à ce que EFOIR doit faire : aider les femmes cheffes d'entreprises.

à l'unisson tout le monde de dire « là on est d'accord »

« On ne dit pas du mal d'une personne on parle du mal qu'elle a fait et on donne les explications que les adhérentes attendaient. »

Question d'une adhérente : qu'avez-vous fait pour contrer pour redonner une image positive de EFOIR ?

Ce que nous avons fait, ce sont des prises de contacts individuelles , on avait pas besoin d'ameuter la population entière, à chaque fois qu'on a voulu communiquer, chaque mot a été sujet à être pris à contrepied, à des mensonges ou à travestir nos propos et s'en suivaient des mails incendiaires.

Nous avons appelé toutes les candidates et les partenaires pour les rassurer.

Ensuite nous rappelons que la discussion avec Géraldine CHAMBERT est fermée, elle n'a que les mots de procédures pénales, judiciaires et bien plus

encore, donc nous avons opté pour l'exclusion, et maintenant cela doit être terminé.

« Comment voulez-vous que l'association continue sa mission, d'être aidantes, si on est calomnié, c'est pour cela que le bureau s'en va, sinon soit on continue et ça monte en polémique et ça s'arrête jamais, et que vous repartiez sur de bonnes bases »

En pièces jointes, toutes les preuves du dossier et le démenti. (voir dossier des P.J. de H0 à H8)

Lisette explique sa position de neutralité et sa volonté de renouer le dialogue, de régler le problème et ensuite de passer à autre chose et de penser à EFOIR.

La Présidente reprend la parole pour aborder **le 2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : le bilan moral, les actions passées en 2019**

### **Bilan moral 2019**

*« Je vous souhaite à toutes la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Je remercie toutes les membres présentes. Je voudrais vous dire que j'ai toujours eu plaisir à vous retrouver quelles que soient les réunions.*

*Nous faisons ce midi le bilan de la saison passée, mais clôturons également une mandature. Nous sommes là pour échanger mais nous aurons à cœur de suivre l'ordre du jour de cette assemblée avec un timing bien défini. »*

Chaque année nous démarrons avec comme action phare : le prix Julie Mas

Sur l'année 2019 nous avons comme Partenaire le TCO- SFR- FRENCH BEE ET LE GOLF DE L'ETANG SALE.

Nous l'avons organisé dans le sud, premièrement car il avait beaucoup de candidates du sud, et deuxièmement nous voulions satisfaire notre partenaire le TCO et le faire sur un de ses territoires.

Notre gagnante Audrey Bacal et ses consœurs avec sa plateforme de film ; KWA FILMS

Un petit point à préciser sur le PJM, car il y eu polémique : on clôture le 31 janvier et le bureau se réunit à la mi-janvier pour faire un point sur le nombre de dossier reçus et décide collégialement ou pas de donner une chance à celles qui en avaient fait la demande de finaliser leurs dossiers. Mais cela fait plusieurs années que nous pratiquons cela, donc rien de nouveau et tout est publié sur notre site, rien d'illégal, et de plus je précise ce n'est pas une élection présidentielle. Nous sommes connus pour une association où règne la bienveillance...

**Le Business rencontres**, cette année nous en avons eu 2 et c'est toujours un succès depuis que nous les avons créés. **9 Edition**...c'est toujours compliqué de réunir les

entreprises, car elles sont sollicitées de part et d'autre mais nous sommes connus même dans cette action, dans une convivialité hors pair...là aussi en fin juin la déléguée m'a sollicité pour que nous en fassions une autre en fin d'année d'où cette 2eme édition.

C'est la première fois que nous avons reçu une subvention.

Le Be To Be est connu maintenant par plusieurs sociétés et nous sommes toujours complimentés par les participants sur notre façon de faire ; c'est la touche EFOIR...

### **-Les kfés**

LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE nous avons eu plusieurs kfés, réunir ce n'est pas facile, il faut de la bonne volonté dans chaque secteur.

C'était fait pour découvrir l'adhérente dans son entreprise et qu'elle raconte son histoire et échanger en plus petit comité.

### **-The défi : concours culinaire**

Organisé en fin NOVEMBRE avec la participation des ESCOFFIER sur le plateau de Bras Panon.

Cette année, la demande venait expressément du Département, il fallait réunir des femmes de la REGION. Nous l'avons fait et toujours dans le but qu'il ait une continuité de business et ouverture de partenariat avec d'autres institutions. Et vous allez me dire pourquoi ce concours culinaire, c'est parce que nous avons voulu promouvoir l'excellence de la femme dans cette activité, pétrie de paradoxe qu'est la cuisine.

Il faut bien reconnaître que c'est un espace de créativité, de passion, d'endurance, et de volonté.

La cuisine donc, comme l'Entreprise nécessite grand nombre de qualités. De l'imagination pour se démarquer des autres, de l'audace pour relever des challenges, de l'émotion pour toucher les sensibilités mais aussi beaucoup de travail et de minutie, l'un est donc le miroir de l'autre pour preuve ce concours et le talent de ses participantes.

La 1<sup>ère</sup> organisation avait eu lieu avec les femmes de Rodrigues, ensuite nous avons donné des thématiques comme le concours à 4 mains l'an dernier.

Cette année le Département nous a versé une subvention pour organiser un concours inter iles avec un tableau prévisionnel de dépenses bien chiffré pour faire ce concours.

Là aussi il y a eu polémique, comme quoi on avait reçu 50 000 € de subventions on est seulement à 15 000 € !

- **Organisation d'une manifestation solidaire** c'était pour rendre hommage au parcours de résilience des femmes battues en amont de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Nous

l'avions proposé en fin 2018 en partenariat avec le CEVIF et avec une couturière qui avait gagné un prix de la meilleure styliste en 2015 à Mayotte.

Bien entendu le projet a avorté avec les gilets jaunes, nous avons été tous impactés, par cette manifestation qui continue plus ou moins. Il y a eu des collectes d'informations que nous avons géré pendant des semaines en vue d'indemnisation. Long et fastidieux pour les membres du bureau. Idem pour le COVID.

Nous voulions reporter cette opération sur 2019. Mais là aussi notre partenaire VINDEMIA, a connu de turbulences et n'a pas vraiment donné suite à notre demande...

**-Création de NOW** : C'est un annuaire avant tout et rien d'autre. (site non marchand) ;

Un projet qui permet de recenser des acteurs économiques qui favorisent une amélioration de notre environnement et d'un « Vivre autrement ».

C'était une demande de la part d'une députée qui nous a dit, 2019 c'est l'année de l'environnement, qui mieux que les femmes peuvent porter un projet lié à l'environnement, l'éducation, le zéro déchet etc, c'est comme ça que nous avons eu l'idée de mettre en place un annuaire sur un site.

Et c'est naturellement Mimi qui depuis 8 ans œuvre gratuitement pour toute la communication EFOIR a fourni un devis en tant que prestataire avec remise EFOIR.

Nous avons toujours privilégié de faire travailler si besoin est, des femmes qui ont la compétence requise dans le réseau, de quel droit on vient polémiquer sur cette pratique ?

Cela a été discuté en bureau, Kty dit qu'elle n'a pas assisté à cette réunion, or après re-mémorisation, il s'avère que le site a été commencé début mai 2019, or Kty as pris son poste dans le bureau en septembre 2019 suite à l'AG de l'an dernier, et nous en avons parlé donc ça ne peut pas être une surprise.

Je me faisais fort d'aller chercher des fonds extérieurs pour cette action, pour l'instant, la totalité des dépenses n'est pas couverte.

Contrairement aux autres actions qui ont un caractère ponctuel, il faut voir NOW comme un investissement à répartir sur plusieurs années.

Le développement durable est au Coeur des réflexions, dans tous les domaines.

Je vous invite à aller le visiter sur [NOW-OI.COM](http://NOW-OI.COM)

**Une journée GIRLY** a été organisée début Novembre, avec la collaboration de ONE TO ONE carole DERAND et Ktymini. Environ une vingtaine de femmes ont participé à cette journée de relooking. Coiffeur, maquillage, photo professionnelles grâce à Kty. On peut dire merci à Kty pour ces belles photos.

C'est une action qui plait aux adhérentes. Ce n'est pas notre vocation mais les femmes profitent de ce moment pour faire une pause sur elles-mêmes, et pour avoir des photos professionnelles.

### **Quelques actions ou nous étions présentes**

Participation massive des femmes sur la journée organisée le 17 juin par la CCIR ; Une trentaine de contacts ont été pris et Marie a rappelé ces personnes pour organiser une matinée « business plan » une dizaine ont participé.

Participation au marché de nuit...

Mise en place de la permanence au CEVIF tous les mardis sur rendez-vous.

Quelques réunions organisées par le nord et le sud sur l'année 2019 en plus de tout ce qui a été fait.

La cotisation MEDEF n'a pas été renouvelée, à voir avec le prochain bureau.

### ***Les adhérentes demandent à accélérer la réunion***

### **le 3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : les actions 2020**

Il est juste dit que c'est le prochain bureau qui va s'en occuper.

### **le 4<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Présentation des comptes :**

#### **Le bilan financier de 2019**

La Présidente dit que c'est elle qui a fait les comptes, et là aussi polémique !

« Vous avez eu la version de Géraldine et moi je vais vous donner la mienne :

Elle n'a jamais, jamais daigné regarder les comptes, c'est-à-dire quand elle venait chez moi, boire, manger, etc, elle me disait, c'est pas avec 2 adhésions qui rentrent ! Chaque année, elle regardait vite fait et elle soufflait en disant voilà c'est bon, je signe. »

Vous avez la version de Géraldine qui dit qu'elle n'avait pas accès aux comptes et comme nous avons la preuve écrite sur whatsapp du 24 janvier 2020 de son désintérêt pour les comptes, heureusement j'avais envoyé par écrit les codes par mail qu'elle n'a jamais ouvert !

Kty dit que sur les comptes, il n'y a aucun intitulé.



Kty demande combien y a-t-il d'adhérentes en 2020

Chahéda répond, à ce jour, une vingtaine

Quelqu'un demande si on peut avoir les noms ?

Pourquoi on ne peut pas avoir les noms des adhérentes aujourd'hui ?

Kty demande pourquoi on n'a pas toutes ces informations avant l'AG ?

Chahéda répond : on ne dépasse pas le chiffre de 153 000 €, on a pas de salarié, on est pas d'utilité publique, nos statuts sont souverains et la décision m'appartient en tant que Présidente, je n'ai pas voulu transmettre les documents...

Pourquoi c'est délicat de donner des chiffres comme ça,

Comment vont être interprétés ces chiffres ?

Une raison quantitative est avancée ;

Nous sommes en période de crise, une année particulière, les adhésions rentrent généralement autour du 08 mars, et là nous sommes entrés en confinement, il n'y a eu aucune adhésion jusqu'à juin, quel intérêt d'aller dire qu'il y avait 10 adhésions en mars ?

L'an dernier, il y en avait une cinquantaine environ.

Autre raison qualitative ; question de RGPD, montrer la liste de celles qui ont payé, c'est pointer du doigt les autres et penser qu'elles sont en difficultés, leur attribuer une étiquette sans savoir.

Dans un réseau, il faut bien connaître ses adhérentes, pour ça, il y a l'annuaire EFOIR sur le site [entreprendre.au.feminin.re](http://entreprendre.au.feminin.re)

Les comptes ont fait l'objet de tableaux synthétiques.

On fait circuler la feuille...

Tout le monde s'empresse de vouloir faire circuler la feuille des comptes

La secrétaire a juste le temps d'énoncer, le solde à fin 2018 était de 1476 €, le solde à fin 2019 était de 5 622 €

Ce sont des chiffres positifs, la plupart des actions sont bénéficiaires.

On peut même remercier CHAHEDA qui pendant 10 ans a été au front pour chercher les sponsors.

Il a été oublié de demander le quitus à l'assemblée pressée d'en arriver à l'élection d'une nouvelle présidente.

*(L'absence de quitus entraîne la démission du président et du trésorier, l'un est sortant l'autre est un membre exclu et d'autre part avec un mandat prenant fin à cette AGO dicit les statuts)*

### **le 5<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Questions diverses**

Aucune question n'a été formulée préalablement à cette AG

### **le 6<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour : Renouvellement du bureau**

Nous avons 2 candidates à l'élection de la Présidence

Elise CADREN et Karine INFANTE

La parole est donnée à Karine INFANTE

J'ai œuvré pendant 8 ans, j'ai toujours payé ma cotisation, car EFOIR c'est un label

J'ai proposé ma candidature pour faire perdurer EFOIR

Aujourd'hui, il y a lieu de moderniser, travailler en intelligence collective

S'ouvrir sur le plan régional, national et international

Communiquer, mettre l'accent sur le côté « Mumpreneur »

Arriver à travailler collégialement avec une gouvernance partagée

Quand je suis arrivée, il y a 8 ans il y avait un annuaire papier que je souhaiterais remettre en place.

J'ai travaillé et eu beaucoup de mises en relation dans le réseau

Assainir le passé, mettre des projets dans le futur et donner une nouvelle image et un tremplin à EFOIR

Coté communication, je suis en faveur des réseaux sociaux

Cette année j'ai mis mon restaurant à disposition avec un cocktail à 5 000 euros à titre gratuit.

Chahéda reconnaît que grâce à Karine, le PJM 2020 a été sauvé et a pu se faire.

On écoute la deuxième candidature ELISE CADREN

Elise regrette le départ de Chahéda mais c'est son choix

dans une ambiance qui est actuellement préjudiciable pour toutes,

Nous sommes dans une période extrêmement difficile c'est pourquoi je souhaitais contribuer dans le nouveau bureau à un poste ou un autre,

Nous sommes dans une crise sociale, conjoncturelle qui va nous emmener vers des périodes difficiles pour les femmes et pour tout le monde,

« Si je peux à mon petit niveau, mon métier c'est la communication, aider EFOIR et les adhérentes à mieux vivre leur quotidien et bien je le ferai volontiers »

J'espère que tout ça va s'assainir, car jusqu'à présent j'ai juste écouté mais je trouve ça sidérant, on a certainement tant d'autres problèmes à résoudre !

Il faut arriver à prendre de la hauteur et s'intéresser aux vraies problématiques.

La Présidente suggère de passer aux votes

Tandis qu'une adhérente demande ce qu'il en est des procurations et qui vote ? les adhérentes 2019 ou 2020, la présidente répond les deux.

La discussion est lancée à propos de la procuration, s'ensuivent tout azimut, des explications diverses et variées...

Tout le monde met son papier dans la boîte,

Pourquoi, il n'y a pas eu de visio ?

Au 1<sup>er</sup> doodle, c'est-à-dire la 1<sup>ère</sup> date, il y avait moitié en présentiel et moitié en visio

Au 2<sup>nd</sup> doodle, à la date d'aujourd'hui, il y avait qu'une seule inscrite pour le zoom, donc nous avons téléphoné à l'adhérente qui a dit qu'elle se contenterait d'un rapport et elle a envoyé une procuration.

Les procurations sont présentées, une dizaine.

Kty énonce qu'elle veut provoquer un incident de séance et de dire que les votes ne sont pas valables.

Débats houleux, vindicatifs et suspicieux.

Est-ce que si on s'en tient à ce que dit Kty, est ce que la situation d'EFOIR avance ?

Est-ce que les procurations sont acceptées ? est-ce qu'on reporte l'AG ?

Discussions houleuses, tout le monde se lève...

Situation bloquante :

Si on ne se fait pas confiance entre nous, pourquoi on est là ?

Si on trouve pas de solutions d'un commun accord, on dissout l'association

Bon nombre ne souhaite pas une nouvelle AG

Lise Landofi, prend la parole, « J'ai beaucoup donné pour cette association, j'ai pas envie qu'elle s'arrête, ceux qui veulent que ça s'arrête et bien partez, et ceux qui veulent que ça continue, vous restez, je suis désolée, les histoires d'une dissolution n'est pas envisageable et on va s'accrocher au futur. Qui reste ?

*A partir de maintenant on recommence à zéro, on trouve un accord ensemble.»*

Est-ce que tout le monde est d'accord pour voter sans les procurations ?

Tout le monde s'assoit. Et tout le monde acquiesce.

On est 17, il faut revoter.

On procède enfin au résultat dans le calme retrouvé

Karine 7 voix

Elise 10 voix

On applaudit l'élection d'ELISE CADREN nouvelle présidente EFOIR

La moitié des adhérentes se lève pour partir.

Il est impossible de poursuivre les votes pour les membres du bureau.

Il est constitué un bureau provisoire avec des volontaires.

La séance est levée à 15 h30

La Présidente de séance

Chahéda RIVIERE

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chahéda Riviere', written over a faint, illegible stamp or background.